



Saint-Junien avec les associations

Demande de subvention 20

A RETOURNER AVANT LE 31 DECEMBRE DE L'ANNEE EN COURS

Nouvelle demande

Renouvellement de demande

Identification de votre association ou club

Nom de votre association :

Numéro Siret :

Code APE/NAF :

Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en Préfecture :

Date de création :

Adresse actuelle du siège social :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

Adresse de correspondance :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

Nombre d'adhérents :

Nombre de salariés :

Objet de l'association :

Éducation
Culture

Sport
Solidarité

Loisirs
Anciens combattants

Tourisme/Economie
Autres (à préciser)

Composition du bureau

	NOM Prénom	Adresse	Téléphone / Courriel
Président(e)			
Vice-Président(e)			
Secrétaire			
Trésorier(e)			

Situation financière de l'association à la date de clôture du dernier exercice comptable

	+	-
En caisse	€	
Comptes courants	€	€
Comptes d'épargne	€	
Placements financiers	€	
Produits à recevoir, créances	€	
Dettes à régler		€
TOTAL	€	€

Budget Prévisionnel 20

DÉPENSES

RECETTES

Achats	Sous traitance, intervenant extérieur		Financements directs	Cotisations - adhésions			
	Fournitures			Entrées			
Location	Matériel - Equipement			Ventes – buvettes			
	Transports			Autres recettes			
Logistique	Hébergements		Financements indirects	Subventions	Commune		
	Restauration				Cté de communes		
Assurances					Département		
Information Communication	Affranchissements - frais postaux				Région		
	Travaux graphiques - conception				Etat		
	Travaux graphiques - impression				Europe		
	Publicité				Mécénat, sponsoring, partenariat		
	Réceptions et cérémonies						
	Prix ou Récompenses						
Impôts, taxes et autres droits							
Reversement de cotisations							
Frais de personnel							
TOTAL							
Solde : Report déficit d'opérations antérieures			Solde : Ressources non utilisées d'opérations antérieures				

La subvention de € représente % du total des produits (montant attribué/total des produits) x 100

RIB de l'association

A coller ou agraffer

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.
Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Votre Projet :

Nouvelle action ou Renouvellement d'une action

Date(s) et Lieu(x) :

Description et objectif de l'action :

Public bénéficiaire/concerné (facultatif) :

Bénévoles mobilisés :

Coût estimé :

Recettes estimées :

Informations complémentaires éventuelles :

Votre Projet :

Nouvelle action ou Renouvellement d'une action

Date(s) et Lieu(x) :

Description et objectif de l'action :

Public bénéficiaire/concerné (facultatif) :

Bénévoles mobilisés :

Coût estimé :

Recettes estimées :

Informations complémentaires éventuelles :

Votre Projet :

Nouvelle action ou Renouvellement d'une action

Date(s) et Lieu(x) :

Description et objectif de l'action :

Public bénéficiaire/concerné (facultatif) :

Bénévoles mobilisés :

Coût estimé :

Recettes estimées :

Informations complémentaires éventuelles :

Tout document de présentation du (ou des) projet(s) peut être ajouté. La commune se réserve le droit de demander plus d'informations à l'association concernant son ou ses projets.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),

- Demande auprès de la ville de Saint-Junien une subvention de € au titre de l'exercice 20 ;
- Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements cités dans ce formulaire ;
- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des obligations sociales et fiscales.

Fait le :

à :

Signature du (de la) président(e)

Pièces à joindre

- Contrat d'engagement républicain
- Rapport moral et financier lu et approuvé en assemblée générale ou en conseil d'administration
- Compte de résultat certifié conforme par le Président
- Rapport des activités générales de l'association
- Statuts de l'association
- Publication de l'association au Journal Officiel
- Descriptif et programme prévisionnel

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

AVIS :

Rendu le

à